

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- № 002266

Maladie

Dentaire

Optique

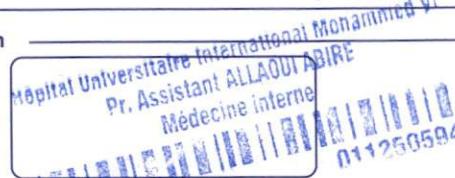
Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3180 Société : Ram
 Actif Pensionné(e) Autre : 153209
 Nom & Prénom : SABIRI SAID
 Date de naissance : 05.11.52
 Adresse : 64 Rue El Moudjafaoune
B1, LA GIBONDE, CASA
 Tél : 0666 81 81 24 Total des frais engagés : 670.04 + 300.04 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Rhinite allergique post opératoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CMA Le :

Signature de l'adhérent(e) : SAID SABIRI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/12/2023	4		3020000	Dr. Assistant ALL4001 ABIRE Médecine interne 01125059

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADICULAIRES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ANALYSES RADICULAIRES</i>	<i>19/09/2013</i>	<i>120+0.610</i>	<i>670 DT</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
25533411	11425552

A diagram showing a 10x10 grid of nodes, each containing a number from 1 to 8. The nodes are arranged in a pattern that forms a central cross shape with a 2x2 hole in the center. The grid is bounded by a thick black border. Four arrows point outwards from the center: a vertical arrow pointing up labeled 'H' at the top, a vertical arrow pointing down labeled 'B' at the bottom, a horizontal arrow pointing left labeled 'D' on the left, and a horizontal arrow pointing right labeled 'G' on the right.

[Création, remont, adjonction] onctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

Sabri Soïd

- E PP
- Colcérine
- Thé -
- NFS + Rg .
- CRP



LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 11747700018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383

RIB:021780000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 21/02/2023

N° facture : 23-01421

Édité le : 21/02/2023

Patient : Mr SABIRI Said

Date prélèvement 19/02/2023 10:24

Analyses	Nombre B	Montant
NFS+PLQ	80	107,20
C Réactive Protéine (GRP)	100	134,00
Urée	30	40,20
CREATININE	30	40,20
Calcium	30	40,20
ELECTROPHORESE DES PROTEINES	220	294,80
Total B	490	656,60
APB	1,0	15,00
Total		670,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Six cent soixante-dix dirhams***

Dr. M. BENCHEKROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
102, Av 2 Mars Casablanca Tél: 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

FACTURE

N° 14 929 / 2023 du 31/01/2023

Nom patient : **SABIRI SAID**

Entrée 31/01/2023

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 31/01/2023

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
CONSULTATION DE MEDECINE INTERNE	1,00		300,00 Sous-Total	300,00 300,00
Total Frais Clinique				300,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> TROIS CENTS DIRHAMS	Total	300,00

Encaissements						Total encaissé	Solde
							300,00



DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biologiste au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Biologie de la Reproduction

Prélèvement du: 19/02/2023 10:24
Edition du : 21/02/2023

Mr SABIRI Said
Dossier N° : 190223-008

Date de Naissance : 05/11/1952

Page : 1/2



HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES

Tech. Mindray BC-5380

		Valeurs Usuelles	Antériorité
HEMATIES	: 3,68 M/mm ³	(4,2 - 5,7)	
Hémoglobine	: 12,4 g/dL	(13 - 18)	
Hématocrite	: 36,8 %	(40 - 52)	
VGM	: 100 fL	(80 - 95)	
TCMH	: 34 pg	(27 - 33)	
CCMH	: 34 g/dL	(30 - 36)	
LEUCOCYTES	: 5 770 /mm ³	(4000 - 10000)	
FORMULE LEUCOCYTAIRE			
Polynucléaires Neutrophiles	: 64 % Soit 3693/mm ³	(2000 - 7500)	
Lymphocytes	: 20 % Soit 1154/mm ³	(1500 - 4000)	
Monocytes	: 12 % Soit 692/mm ³	(40 - 1200)	
Polynucléaires Eosinophiles	: 4 % Soit 231/mm ³	(Inférieur à 400)	
Polynucléaires Basophiles	: 0 % Soit 0/mm ³	(Inférieur à 150)	
PLAQUETTES	: 305 000 /mm ³	(150000 - 450000)	

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
C Réactive Protéine (CRP us) (Tech. Immunoturbidimétrique)	: 48,98 mg/L	(Inférieur à 6)	3,70 (21/01/23)
Urée (technique enzymatique à l'uréase UV)	: 0,65 g/L 10,84 mmol/L	(0,15 - 0,5) (2,5 - 8,34)	

LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Dr. M. L. BENCHEKROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
102, Av 2 Mars Casa Tél: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844

Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30 - (Prélèvement à domicile)

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca - Tél: +212 522 865 054 / +212 522 864 844

Urgences et RDV : +212 771 090 961 / +212 663 333 570 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com - SiteWeb : www.laboratoire2mars.ma

IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707- INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018

DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biologiste au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Biologie de la Reproduction

Prélèvement du: 19/02/2023 10:24

Mr SABIRI Said

Edition du : 21/02/2023

Dossier N° : 190223-008



Date de Naissance : 05/11/1952

Page : 2/2

BIOCHIMIE

CREATININE
(tech. enzymatique colorimétrique)

: 10,97 mg/l
99,72 μ mol/l

Valeurs Usuelles
(6 - 13)
(54,5 - 118,17)

Antériorité

Calcium
(tech à l'Arsenazo III)

: 87,8 mg/L
2,5 mmol/L

(85 - 105)
(2,4 - 2,9)

92,2 (16/10/22)

ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES :

Voir compte rendu ci-joint.

LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Dr. M.L BENCHEKROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
102, Av 2 Mars Casab Tél: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844

Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30 - (Prélèvement à domicile)

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca - Tél: +212 522 865 054 / +212 522 864 844

Urgences et RDV : +212 771 090 961 / +212 663 333 570 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com - SiteWeb : www.laboratoire2mars.ma

IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707- INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018

sabiri said.jpeg

مختبر التحاليل الطبية 2 مارس

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES 2 MARS

DR. BENCHEROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biologiste au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Biologie de la Reproduction

Dossier N° : 2200223102

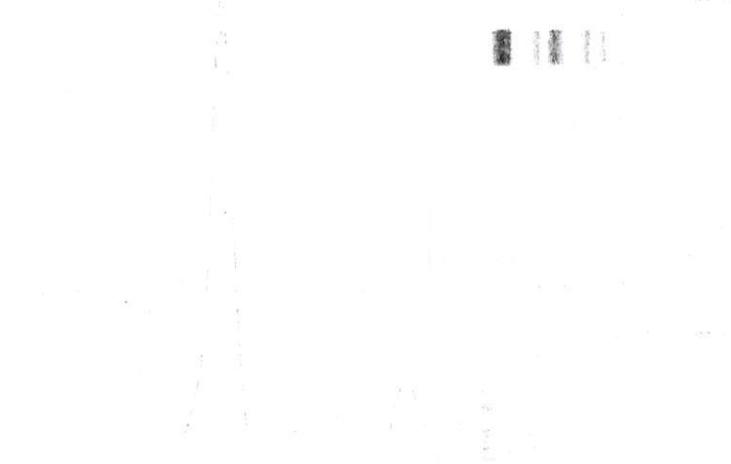
Examen du : 21/02/2023

Nom/Prénom: SABIRI Said

Échantillon N°: 2

Electrophorèse des protéines sériques

Technique capillaire: Minicap Flex Piercing



Nom	%	Normales %	g/L	Normales g/L
Albumine	57,9	55,8 - 66,1	39,4	40,2 - 47,6
Alpha 1	7,0	> 2,9 - 4,9	4,8	2,1 - 3,5
Alpha 2	15,9	> 7,1 - 11,8	10,8	5,1 - 8,5
Beta 1	6,4	4,7 - 7,2	4,4	3,4 - 5,2
Beta 2	5,3	3,2 - 6,5	3,6	2,1 - 4,7
Gamma	7,5	< 11,1 - 18,8	5,1	3,0 - 13,5

Rapp. A/G : 1,38

P. T. : 68 g/L

Commentaire: Syndrome inflammatoire. Résultat à confronter aux données cliniques et biologiques et à reconfronter dans 3 mois.

BIOLOGIE

 LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Dr. M.L BENCHEROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
182/Av 2 Mars Casab Tél: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844

Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30 - (Prélèvement à domicile)

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca - Tél: +212 522 865 054 / +212 522 864 844

Urgence et RDV : +212 771 090 961 / +212 663 333 570 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com - SiteWeb : www.laboratoire2mars.ma

<https://mail.google.com/mail/u/0/#inbox/projector>

IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707- INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018



Date : 31/01/2023

Quittance - Paiement espèces 0744349

IPP :

N° D'admission : 2300631717 Montant : 300 Dm

Patient :

Payé par :



Cachet